

# Intégrer les TICE à mes pratiques professionnelles



Les animateurs TICE de l'Isère publient sur le site mission TICE 38 des ressources destinées aux enseignants et directeurs d'école : <http://www.ac-grenoble.fr/missiontice38/>. Ces ressources sont généralement des réponses apportées aux besoins constatés lors de leurs actions auprès des écoles :

## Accompagner des activités pédagogiques intégrant les TICE

Aider à la mise en oeuvre du B2i

Publier sur un site d'école, notamment au sein du portail Webécoles

Exploiter un Espace Numérique de Travail

Créer des comptes de messagerie pour les classes

Sécuriser la navigation Web des élèves

Apporter des conseils pour l'équipement et les usages (*matériel et logiciel*)

Prêter du matériel au service d'un projet

Assister les directeurs dans l'utilisation des outils informatiques

*Vous pouvez contacter votre animateur TICE de secteur par mail* ou par l'intermédiaire de votre circonscription.



Pour rappel, vous trouverez aussi sur le site Mission TICE 38 deux ressources indispensables à l'usage des TIC à l'école.



### Une charte d'usage des TICE

*Elle doit être annexée au règlement intérieur de l'école. Sa déclinaison pour les élèves constitue un support pédagogique pour le domaine 2 du B2i.*

### Un dispositif de filtrage du Web

*Il doit être installé sur tout ordinateur connecté à Internet utilisé par les élèves. En l'absence de dispositif de protection au niveau de l'école, l'IA de l'Isère préconise la mise en place du filtrage Proxyecole.*